

Les syndicats doivent agir avec les associations

Le combat social et le combat antiraciste doivent se renforcer l'un l'autre

Deux initiatives auront lieu ces prochaines semaines qui mettent les syndicats devant leurs responsabilités. Une est portée par un collectif d'associations antiracistes « Rosa Parks » et entend dénoncer le racisme structurel qui se manifeste dans la société et en particulier au travail. Elle se tiendra les 30 novembre et 1er décembre. La seconde aura lieu le 18 décembre, journée internationale des migrant-es. Pour l'Union syndicale Solidaires prendre en compte les discriminations dans le monde du travail et lutter contre, c'est renforcer le combat commun. C'est ce que nous voulons faire en nous inscrivant dans ces initiatives.

Rosa Parks : lutter contre les discriminations au travail 30 novembre-1er décembre

Le collectif fait référence à l'action de cette militante Afro-américaine qui a décidé de ne plus céder sa place devant, dans le bus aux Etats Unis en 1955, pour lutter contre la ségrégation raciale. Cela peut sembler lointain, mais des rapports gouvernementaux concernant le secteur privé comme le secteur public, ou du Défenseur des droits, organisme officiel là aussi, font état de graves situations de discriminations à l'embauche en particulier, de stigmatisation, de dévalorisation dans le travail ayant des conséquences sur les carrières des personnes concernées.

Il y a quelques mois, 850 Chibanis de la SNCF, ces travailleurs marocains retraités embauchés hors statut, soutenus par SUD-Rail qui s'est porté intervenant volontaire aux Prudhommes et les a soutenu dans leur lutte et leurs revendications sur le lieu de travail, ont gagné un procès en discrimination contre la SNCF. Cette victoire, qui prolonge les acquis obtenus par de nombreuses luttes syndicales durant leurs années d'activité, ne peut que constituer un encouragement à la lutte et à renforcer l'action syndicale ainsi que le travail commun entre syndicats et associations. L'Union syndicale Solidaires s'inscrit dans cette journée

pour l'égalité, la justice et la dignité. Elle appelle à participer aux « disparitions » le vendredi 30 novembre par des arrêts de travail là où les demandes s'expriment, en utilisant les heures d'information syndicales, les pauses pour des discussions sur le racisme et les discriminations entre collègues. Elle a déposé un préavis national pour couvrir toutes les actions.

Le 1er décembre une grande manifestation aura lieu à Paris (14h à Nation) ainsi qu'à Marseille.

Cette deux journées ne sont pour nous qu'un début qui doit déboucher sur une lutte plus vigoureuse et plus unie contre les discriminations raciales dans la société (à l'école, dans la rue avec les contrôles au faciès, pour le logement...) et au travail. L'appel de syndicalistes de plusieurs syndicats dans ce sens est un encouragement pour nous :

<https://solidaires.org/Soutien-aux-mobilisations-du-Collectif-Rosa-Parks>

JUSTICE, DIGNITÉ..

OU RIEN !



**COLLECTIF
ROSA
PARKS**

18 décembre : journée internationale des migrant-es

La journée internationale des migrant-es est marquée cette année par un appel de 200 associations et organisations différentes dont plusieurs syndicats. La situation des migrant-es bloqué-es aux frontières de l'Europe et qui continuent de mourir en Méditerranée est intolérable. La situation des travailleurs et travailleuses sans-papier l'est aussi. Elle pèse sur le marché du travail parce que certains patrons trop content-es de trouver une main d'œuvre en difficulté font ainsi pression sur les salaires, les conditions de travail parfois, les renvoyant dans les situations les plus dramatiques à des conditions d'esclavage. Cette situation est scandaleuse et tant qu'elle perdurera, nos combats seront plus difficiles car nos divisions nous affaiblissent. Le gouvernement avec la dernière loi asile et migrations, ren-

force son arsenal répressif contre les travailleurs et travailleuses sans papiers. Solidaires est investie pratiquement et de longue date avec les sans-papiers en particulier pour leur régularisation par le travail, en soutenant des grèves, en aidant à la régularisation individuelle. Nous entendons continuer ce travail et nous voulons gagner de meilleures conditions de régularisation, d'autorisation de travailler qui ne mettent pas les personnes à la merci de patrons voyous et du travail au noir qui ne leur accorde aucun des droits auxquels chacun et chacune nous pouvons prétendre. C'est donc très logiquement que nous participerons aux initiatives qui vont se tenir dans de très nombreuses villes le 18 à 18h (à Paris à République). <https://solidaires.org/Journee-Internationale-des-Migrant-es>

18 DÉCEMBRE 18H

JOURNÉE INTERNATIONALE DES MIGRANTS



 Journée Internationale des migrants 18 décembre 2018

Vos droits, vos luttes, votre syndicat...

www.solidaires.org contact@solidaires.org,

fb @USolidaires **twitter @UnionSolidaires**

31 rue de la Grange aux belles 75010 Paris, 01 58 39 30 20

